

Technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires

RNCP2853 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	231s
Code(s) ROME	F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	15/03/2010

Certificateur(s)

Secrétariat Général - SPES

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires exerce des missions variées au sein de la fonction publique d'État ou des collectivités territoriales, dans les domaines du génie civil, de l'urbanisme, de l'habitat et du logement, des infrastructures de transport et de l'aménagement des territoires. Dans ces différents domaines, le technicien supérieur peut exercer des activités liées aux études, à la conduite d'opération et à la gestion.

1. Activités liées aux études:

Il participe à l'élaboration des études amonts (prévention des risques par exemple) et aux études techniques d'un projet de construction ou d'aménagement dans l'un des domaines énoncés ci-dessus. Il détermine les procédés techniques, les méthodes et les organisations permettant de mener à bien ce projet.

2. Activités liées à la conduite d'opération:

Il intervient au nom de l'État ou en tant que prestataire, dans le cadre de l'ingénierie publique, en assistant le Maître d'Ouvrage et/ou le Maître d'œuvre, en veillant à la qualité technique et juridique des dossiers dont il a la charge.

Il contractualise la commande du Maître d'Ouvrage (État ou collectivité), il élabore le programme d'aménagement ou de construction, il conseille le Maître d'ouvrage et veille au respect des réglementations et du programme tout au long des travaux.

3. Activités liées à la gestion:

Il assure la gestion des moyens généraux des services, de l'informatique et du patrimoine de l'État ou des collectivités territoriales dans les domaines des infrastructures de transport ou d'immobilier. Il participe à la préservation et la mise en valeur du domaine public de l'État ou des collectivités territoriales. Il participe également à la gestion et l'exploitation de données ou de ressources.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES 1. Domaine technique et professionnel :

- Connaissances en génie civil, en environnement, en urbanisme, dans le domaine des infrastructures de transport et du logement,
- Connaissance et maîtrise des méthodes et techniques de conduite de projet,
- Maîtrise des techniques de management,
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité propre à son environnement professionnel.

2. Domaine de la communication :

- Connaissance et maîtrise de communication dans les différentes situations de sa vie professionnelle,
 - Connaissance et maîtrise des applications bureautique courantes.
3. Domaine juridique :
- Connaissance et maîtrise des procédures juridiques et administratives fondant les pratiques professionnelles dans le domaine de l'aménagement et l'équipement du territoire
 - Connaissance de la déontologie dans l'action publique aux différents niveaux de son fonctionnement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires travaille dans : - la Fonction publique de l'État :

- Administrations centrales du ministère de l'Équipement
- Direction Régional ou Départementale de l'Équipement
- Subdivision territoriale
- Réseau scientifique et technique du ministère de l'Equipement
- Direction Régionale de l'Environnement
- la Fonction publique territoriale :
- Services de la Ville de Paris et du département
- Syndicats d'assainissement
- Barrages réservoirs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : Technicien supérieur de l'équipement et de l'aménagement des territoires

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 637 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (31 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 136
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

15 membres dont 40% extérieurs à l'organisme de formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury identique qu'en formation initiale. Actuellement, en expérimentation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 15/03/2010

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP12817

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.equipement.gouv.fr/recrutement/index.htm>

<http://www.equipement.gouv.fr/ente/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2853/>